

Avec Peillon, l'Histoire s'écrit à reculons

Écrit par François Cocq, Secrétaire national à l'Education
Lundi, 28 Janvier 2013 18:20

Jusqu'au samedi 26 janvier 2013, en France, l'école publique était laïque, gratuite et obligatoire. Mais au détour de la publication au Journal officiel du décret instaurant la semaine de 4,5 jours à l'école primaire, Vincent Peillon vient de signer la fin de la gratuité et de ce fait de l'obligation scolaire.

Comme l'ont confirmé le socialiste André Laignel, premier vice-président délégué de l'Association des Maires de France (AMF), puis le ministère lui-même, le caractère gratuit ou payant des activités périscolaires issues de la réforme des rythmes "dépendra des collectivités locales" et elles « ne seront obligatoires ni pour les enfants et les parents, ni pour les collectivités territoriales ». Les enfants nés au mauvais endroit ou qui ne payeront pas seront donc mis à la porte de l'école !

Vincent Peillon nous ramène à l'âge de pierre de l'ancien régime en termes d'instruction publique. Quand, dès 1792 Condorcet proclamait l'extension de la gratuité, qui était ensuite confirmée en 1793 dans le rapport parlementaire sur l'éducation gratuite, obligatoire et nationale, quand les lois Ferry de 1881 et 1882 réaffirmaient cette volonté face aux réactionnaires de tous poils, le gouvernement Ayrault troque lui l'école républicaine contre l'école à la carte, laissant les collectivités se débrouiller face à l'austérité qu'il leur impose.

En République, le caractère obligatoire est consubstantiel à la gratuité ! En s'attaquant aux fondamentaux de l'école républicaine, le gouvernement signe une division irréparable ! Pour le Parti de Gauche, l'école doit se faire à l'école, elle est obligatoire partout, pour tous les élèves et gratuitement.